



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Lois

Question écrite n° 122135

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la mise en oeuvre de la loi n° 88-70 du 22 janvier 1988 sur les bourses de valeurs. En effet, il semblerait que le décret d'application de l'article 30, alinéa 1er de ce texte, concernant sa codification au sein du code de commerce, n'ait pas encore été adopté à ce jour. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122135

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3659